



BULLETIN D'ADHESION

« A.E.S.H »



Se syndiquer donne des droits

- être informé, et **défendu en priorité en cas de besoin**
- **une assistance juridique auprès du cabinet d'avocats de la fédération**
- Recevoir la presse syndicale départementale et nationale

50 €

66 % de votre cotisation est déductible de vos impôts en crédit d'impôt !

Soit une cotisation réelle à 17 €

NOM _____	Prénom _____	Etablissement : _____
Adresse personnelle : _____ _____		Localité : _____
Tel. Personnel : _____		
E.mail : _____		
<i>déclare adhérer au SNUDI-FO.</i>		
Date et Signature : ____ / ____ / 2018		


AU SERVICE DES ADHÉRENTS



1er degré :

- Paiement par chèque(s) à l'ordre "SNUDI FO". 4 au maximum. Encaissement vers la fin du mois
- Bulletin d'adhésion à retourner à Jean Pierre SIMOULIN 6, rue des pépinières 60130 St Just en Chaussée - Tel : 06.22.36.54.16
- Paiement par prélèvement(s) possible. Compléter le mandat de prélèvement au verso, accompagné d'un RIB. 4 au maximum. Scanner nous les documents à snudi60@fnecfp-fo.fr

2nd degré :

- Paiement par chèque(s) à l'ordre "SNFOLC". 4 au maximum. Encaissement autour du 5 du mois concerné
- Bulletin d'adhésion à retourner à SNFOLC 5, rue Hippolyte Bottier 60 200 COMPIEGNE
- Paiement par prélèvement(s) possible. Compléter le mandat de prélèvement au verso, accompagné d'un RIB. 4 au maximum. Scanner nous les documents à snfolcoise@gmail.com